

PREMIERE JOURNEE

Mercredi 2 Mars 2023 de 14 heures 30 à 17 heures 30

Observations de M^U EMMANUEL CHERON

(PAR Association APEQULO, BERNARD)

Le projet porté par LUXEL, présenté par ailleurs comme neutre à favorable à l'environnement a attiré notre attention.

La transition énergétique est nécessaire.

Cependant, la lecture des documents Avis NRAE du 4/4/22 indique tout d'abord des insuffisances, manquants, bous à l'étude par Luxel.

C'est assez inquiétant, voire pose question...

Le mémoire rendu par Luxel fin 2022 et qui décrit la taille de l'opération (14,54 MA → 8,54 MA) apporte sans doute des améliorations dans le sens demandé par la NRAE.

Autres des points notés en rouge : interaction avec les zones NATURA 2000 et ZNIEFF, la proximité de l'aire (zone PRR), un milieu humide avec forte présence d'espèces de faune - oiseaux à forte valeur environnementale.

Est-ce que la NRAE en l'absence de contre-avis, se satisfait des modifications apportées par Luxel ?

Null ne peut le dire.

Une nouvelle supplémentation serait requise pour des mitigations supplémentaires et adjuvantes à préserver un paysage et riche en biodiversité.

Par ailleurs question est posée par la proximité du Parc Ornithologique de LAMOTTE (WEXCHEN) - quel est l'impact et l'intégration du parc photo (et plus particulièrement les postes transferts) avec le bassin 24000 m³ (10.000 de hautes marnes et en satisfaction)

Les tranchées actuelles et à venir de WEXCHEN dans cette zone, contre le parc photovoltaïque.

WEXCHEN avait pris soin de localiser ses installations d'éclairage à l'écart des zones de production (c'est à dire à l'extrémité Est du site).

Pour conclure, il ne s'agit pas de s'opposer, mais s'assurer :

- si les compensations de Luxel sont suffisantes, adjuvantes et pérennes.

- que l'avis de la NRAE soit satisfaisant.

- s'assurer que l'interaction recherche / Parc photovoltaïque, pour le présent et pour l'avenir, n'engendre pas des risques (explosion p.ex.).

E. CHERON